



Paris, le 25 janvier 2006

L'Ucanss édite « Les métiers de la Sécurité sociale »

L'Ucanss vient d'éditer une brochure intitulée « Les métiers de la Sécurité sociale ». Destinée à un public de collégiens, elle présente de manière exhaustive et didactique les 74 métiers exercés au sein de l'institution.

« Les jeunes ne songent pas spontanément à la Sécurité sociale dans le cadre de leur orientation professionnelle. Elle offre pourtant la possibilité de s'investir dans une entreprise au service de ses concitoyens, fondée sur des valeurs fortes : solidarité, égalité de traitement, transparence, respect de la personne » souligne Yves Dellery, Directeur de la formation professionnelle à l'Ucanss.

- **Une diversité de métiers**

74 métiers sont exercés à la Sécurité sociale. Ils sont regroupés en 17 familles :

- Gestion des situations clients
- Contrôle et maîtrise des risques externes
- Promotion de l'offre de services
- Intervention et développement social
- Prévention des risques professionnels et sanitaires
- Offre de soins et prise en charge du handicap
- Régulation du système de soins
- Analyse et conseil juridiques
- Optimisation des processus
- Gestion comptable et financière
- Observation socio-économique
- Gestion et développement des Ressources Humaines
- Gestion des systèmes d'information
- Information et communication
- Assistance logistique
- Gestion des moyens matériels
- Management et pilotage

Au sein de ces familles se retrouvent des métiers présents dans tous les secteurs d'activité, comme comptable, chargé de communication, contrôleur de gestion, auditeur... et d'autres qui sont spécifiques à l'Institution « Sécurité sociale » (gestionnaire conseil, inspecteur du recouvrement, délégué de l'Assurance maladie...).

- **Des perspectives de carrière intéressantes**

180.000 personnes travaillent dans plus de 500 organismes de Sécurité sociale, répartis sur tout le territoire français (métropole et Départements d'Outre-Mer). Les salariés sont directement recrutés par les organismes, dans la plupart des cas sur diplômes, entretiens et tests d'évaluation, mais pas sur concours.

La Sécurité sociale offre à ses salariés une large diversité de métiers qui permet des parcours de carrières dans des secteurs et des organismes différents. Les collaborateurs ont la possibilité d'évoluer tant sur le plan de la situation géographique que des compétences professionnelles. Ces dernières font en outre l'objet d'un plan de formation ambitieux qui accompagne les salariés tout au long de leur vie professionnelle. La Sécurité sociale consacre 5% de sa masse salariale à la formation professionnelle.

- ***Le premier acte d'une communication de recrutement***

L'enjeu pour la Sécurité sociale est de confronter ses ressources et ses compétences aux défis qu'elle aura à relever dans les années qui viennent (perfection du système de protection sociale dans un contexte de contrôle des dépenses...).

C'est dans ce contexte que la brochure « Les métiers de la sécurité sociale » a vu le jour. Les 16.000 exemplaires seront proposés aux jeunes dans les CIO (Centres d'Information et d'Orientation), au CIDJ (Centre Information et Documentation Jeunesse), etc. Elle peut être envoyée gratuitement sur demande, en téléphonant à Bernadette Paquet (01 45 38 83 33).

Cette brochure constitue une première étape destinée à rendre visible la Sécurité sociale en tant que branche professionnelle. Un accord cadre avec l'Education nationale, une brochure Onisep, la présence sur les salons étudiants... constituent avec ce document un ensemble qui ambitionne de révéler la richesse et la diversité des emplois exercés à la Sécurité sociale.

CONTACT PRESSE

AGENCE AUVRAY & ASSOCIES
Violaine de LAAGE / Sandrine AUVRAY
97, bd Malesherbes - 75008 Paris
Tél. : 01 58 22 21 11 - Fax : 01 42 93 08 01

L'Ucanss en bref

Créée en 1970, l'Ucanss exerce la responsabilité de l'employeur dans le dialogue social national et la négociation de la convention collective avec les organisations syndicales.

Elle a à sa tête deux instances dirigeantes : le Conseil d'orientation et le Comité exécutif des directeurs.

Le Comité exécutif des directeurs est l'instance opérationnelle de l'Ucanss. C'est lui qui, notamment, propose le programme de négociation collective et qui définit le mandat du directeur de l'Ucanss pour les négociations.

Le Conseil d'orientation adopte les orientations de gestion des Ressources Humaines du régime général de Sécurité sociale.